



Écho de la colline

Journal numérique du Forum étudiant

Le grand perdant de la commission parlementaire

Publié à 10 h 00, 2026-01-15



Source : Karine Dufour-Cauchon



Eve-Marie Tremblay

Co-cheffe de pupitre à l'Écho de la Colline au Cégep de Lévis et passionnée de sociologie et de sciences politiques

Des néons tamisés, la douce mélodie de la ventilation et des sièges un peu trop confortables ont été les éléments les plus marquants de la commission parlementaire sur le projet de la *Loi visant à optimiser le système d'éducation postsecondaire par l'abolition des collèges d'enseignement général et professionnel*. Les groupes parlementaires ont réaffirmé leur position face au projet de loi. Toutefois, peu de solutions concrètes ont été proposées.

Dans toutes les interventions de la dernière commission parlementaire, les positions sont restées campées. Le gouvernement et l'opposition officielle sont en désaccord avec le projet de loi, alors que le deuxième groupe d'opposition va de l'avant avec le projet. Cependant, les députés des partis en désaccord n'ont pas apporté de propositions pour colmater les failles qu'ils soulèvent dans le projet. Les députés du gouvernement et de l'opposition officielle ont insisté sur des points très semblables à ceux des spécialistes conviés aux consultations particulières du projet de loi de mardi et ce, sans vraiment apporter de propositions d'amélioration concrètes au projet. Ils ont énuméré beaucoup de problèmes, mais peu de solutions.

Dans un communiqué diffusé juste après la commission, l'opposition officielle déclare avoir « plusieurs idées d'amendements pour sauver le projet ». Le Nouveau Parti Libéral parle d'un comité de réflexion doté d'une représentation régionale, d'une évaluation des secteurs prioritaires et d'un rapport sur un nouveau modèle éducatif possible. Ces idées n'ont cependant pas été apportées en commission.

Les députés du deuxième groupe d'opposition ont toutefois apporté de nouveaux arguments en faveur du projet de loi. Ils affirment que le cégep peut devenir un frein à la motivation et aux ambitions d'étudiants n'ayant pas besoin d'un enseignement général et que ceux qui désirent prendre plus de temps pour leurs études pourront le faire. Ils rappellent également que le projet de loi prévoit 5 ans pour la transition complète et la « redistribution du personnel ». Ils expliquent aussi que les étudiants les plus précaires pourront adhérer à un programme d'aide financière.

La marraine du projet de loi et porte-parole en matière d'éducation et en enseignement supérieur pour le deuxième groupe d'opposition, Charlotte Lemelin, dit au nom du PIN être très confiante tant qu'à l'adoption du projet de loi. Elle ajoute que les députés de son parti sont « prêts à faire beaucoup de concessions » tant qu'au projet de loi. Parmi ces concessions se trouve « la question autochtone ». Toutefois, la marraine du projet n'a pas donné plus de détails sur ce que concerne cette question. Parle-t-on de la sécurisation culturelle des Autochtones dans les établissements d'enseignement supérieur ? De l'accès à l'éducation pour les étudiants autochtones ? Ou d'une toute autre question ?

De plus, on ne connaît pas les autres enjeux sur lesquels le PIN sont prêts à faire des concessions. Le remaniement des employés des cégeps, le comité de transition, le coût engendré par le projet, les critères de sélection pour le choix des DEC transformés en DEP et ceux transformés en baccalauréat et l'ajout d'une année au secondaire se retrouveront assurément sur la table lors de la prochaine commission parlementaire du 15 janvier.

Le PIN prévoit une conférence de presse avec la porte-parole en matière d'Éducation et d'Enseignement supérieur et marraine de projet de loi, le chef-adjoint du parti, le porte-parole en matière d'Économie, d'Innovation et d'Énergie et la porte-parole en matière de Transports et de Mobilité durable du parti plus tard en journée afin de clarifier le projet de loi. On peut espérer obtenir des réponses sur les concessions que sont prêts à faire le parti sur le projet de loi.

En somme, le vrai perdant de la commission parlementaire de mercredi après-midi est le projet de loi. La commission aura servi au gouvernement et à l'opposition officielle de mettre en lumière les failles du projet sans toutefois proposer des solutions concrètes.